AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AUX 5711-5723, AVENUE DU PARC (THÉÂTRE RIALTO)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA15 25 0210 du 4 mai 2015, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au 5711-5723, avenue du Parc (Théâtre Rialto).

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 26 mai 2015, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, 5e étage;

QUE l'objet de ce projet de résolution vise l'occupation de diverses salles du Théâtre Rialto dans le bâtiment sis au 5711-5723, avenue du Parc à des fins multifonctionnelles, et ce, en dérogation aux articles 158.1, 162, 164 et 245 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (01-277).

Le plan ci-dessous illustre la zone visée et ses zones contiguës :

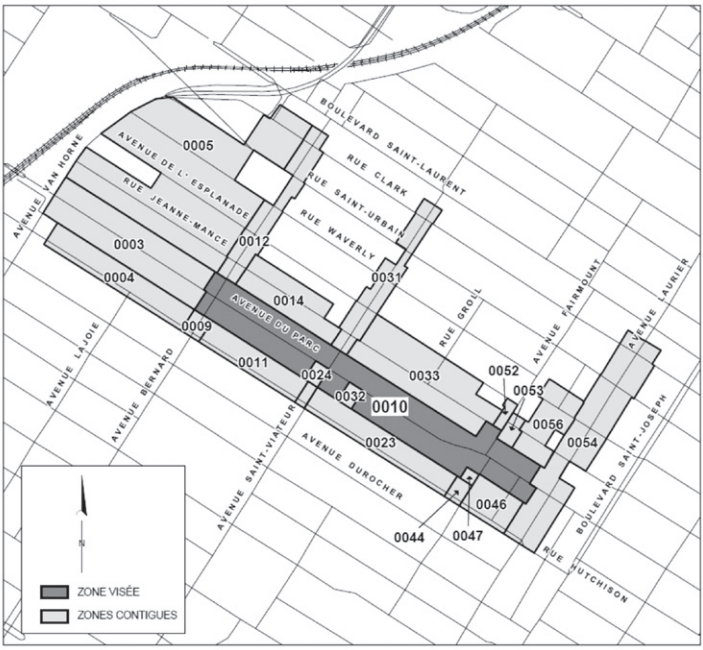

Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de résolution et l'illustration de la zone visée et des zones contiguës sont disponibles pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 7 mai 2015

Le secrétaire d'arrondissement,
Me Claude Groulx

>6227841